

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1627>



Le SNES-FSU 89 solidaire

Famille Makombo : leur long combat pour rester en France

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Dossiers - Solidarité avec les sans-papiers -



Publication date: mercredi 19 juillet 2006

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les Makombo, au total cinq personnes, la mère Barbe et ses quatre enfants, sont en France depuis plus de quatre ans.

Originaire du Congo, cette famille a épuisé tous ses recours légaux devant les différents services régionaux de l'immigration.

La situation au Congo est catastrophique : plus de 3,5 millions de morts entre 1998 et 2002 et encore près de mille morts par jour. Le père a disparu. Un retour au Congo mettrait la famille en danger de mort, d'où leur farouche volonté de rester en France !

Retour sur un an de lutte

– Août 2005 : *les aînés de Barbe Makombo, Rachel et Jonathan, 14 et 15 ans, se cachent pour éviter leur expulsion et celle de leur famille.* Leur fuite (et leur traque) dure 3 mois. Se construit alors autour de la famille Makombo un fort mouvement de solidarité, conduit par le Réseau éducation sans frontières (RESF).

– Fin 2005 : Sarkozy publie une circulaire qui permet aux enfants sans papiers de bénéficier d'un sursis ; le ministre de l'Intérieur demande aux préfets de suspendre les reconduites à la frontière jusqu'à la fin de l'année scolaire.

– Tout au long de l'année scolaire : *mobilisation sans faille du collectif de soutien* (rassemblements réguliers devant la sous-préfecture et soutien financier pour la famille, Barbe Makombo ne pouvant travailler puisque sans-papiers).

– Début 2006 : pour que la date du 30 juin ne soit pas une date couperet pour les sans-papiers, *RESF initie la pétition "Nous les prenons sous notre protection"* (plus de 86 000 signatures à ce jour). Les médias parlent de plus en plus de la situation des enfants sans-papiers.

– 6 juin 2006 : la mobilisation contraint Sarkozy à annoncer qu'il n'y aura pas de chasse aux enfants sans-papiers cet été. *Une possibilité de régularisation est enfin entrevue.*

– 7 juin : *le conseil d'administration du lycée de Sens vote une motion pour demander la régularisation de Jonathan et de sa famille.* Jonathan, malgré une année scolaire amputée de 3 mois pour cause de fuite, vient d'être admis en 1^{ère} S : c'est un éclatant signe d'intégration !

– 10 juin : *un parrainage républicain des membres de la famille Makombo en la mairie de Soucy (voir la photo plus bas).* Cinq maires, des adjoints, une centaine de sympathisants tous convaincus que la famille Makombo doit rester en France, se sont unis pour résister et apporter des messages de solidarité à la famille.

– 29 juin au soir : Barbe Makombo règle ses courses avec un faux billet de 20 Euros que lui a remis par erreur une fidèle de l'église évangéliste de Sens. « Banale » et réglée immédiatement pour n'importe qui, cette affaire prend des proportions inquiétantes : *Barbe est placée en garde à vue.* Le préfet et le procureur veulent en découdre ; *le collectif de soutien se mobilise aussitôt et une cinquantaine de personnes passe une partie de la nuit devant le commissariat de Sens jusqu'à obtenir l'assurance que cette affaire sera dissociée de la demande de régularisation qui est faite.*

– 4 juillet : Barbe Makombo est reçue à la préfecture. *Elle refuse bien entendu l'aide au retour dans son pays d'origine et fait une demande de régularisation* : le dossier est à présenter pour le 13 août en donnant le maximum

de preuves d'intégration.

– 14 août : date prévue de la réponse.

Enfin le bout du tunnel ? Attendons : les dernières déclarations de Sarkozy incitent à la plus grande prudence. Il lui faut ménager son électorat qui n'apprécie guère de voir des milliers de sans-papiers prétendre à une régularisation !

Restons vigilants et mobilisés.



Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat national des enseignants de Second degré



10 juin 2006 : Rachel et ses marraine et parrain républicains